

18ème

22 NOV
03 DEC
2023

FOIRE INTERNATIONALE DE LOME

Foire de toutes les opportunités



FEDERER



INNOVER



ECHANGER



DEVELOPPER

GUIDE

D'INFORMATIONS

Thème : "Connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux"

SOMMAIRE

1. PRESENTATION	4
2. PLAN DU SITE	5
3. FICHE TECHNIQUE	11
4. DISPOSITIONS GENERALES	11
5. PROMOTION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOME	13
6. TRANSPORT	16
7. DOUANES	19
8. LOCATION D'ESPACE	20
9. PAIEMENT	21
10. RESERVATION DE STANDS	21
11. ASSURANCE	22
12. SECURITE	25
13. GALERIE PHOTOS	31



CETEF-LOME

Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé

18^{ÈME} FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

PERIODE

Du mercredi 22 novembre
au dimanche 03 décembre 2023

ORGANISATEUR

Centre Togolais des Expositions et Foires de
Lomé sous l'égide du ministère du commerce, de
l'industrie et de la consommation locale

LIEU

Centre Togolais des Expositions
et Foires de Lomé « TOGO 2000 »

THEME

«Connecter les marchés pour une forte
Croissance des échanges commerciaux»

PRESENTATION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

La 18^{ème} Foire Internationale de Lomé vous ouvre ses portes du 22 novembre au 03 décembre 2023 sur le site du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME).

Manifestation phare de l'Afrique de l'Ouest, cadre idéal de promotion des produits et services, de contacts d'affaires, d'échanges, et de recherches de partenaires commerciaux, la Foire Internationale de Lomé (FIL), organisée depuis 1985, demeure l'un des plus grands rendez-vous économiques de l'Afrique en général, et de la sous-région ouest africaine en particulier.

La présence à chacune des éditions de plusieurs centaines d'entreprises publiques, privées, de différents secteurs d'activités, provenant de tous les continents, présente l'intérêt certain pour le développement de vos relations d'affaires.

Sur un espace de plus de **90 000 m²** à 5 minutes de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema avec un accès rapide et pratique (taxis, taxi-motos, bus) la foire de Lomé accueille aussi bien des

défilés, ou autres manifestations.

Elle sera pour cette édition encore meublée par des rencontres d'affaires, des conférences, des séminaires, des tables rondes, etc.

C'est l'occasion de participer à cette manifestation qui se déroulera à Lomé la capitale togolaise et qui attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs.

Bienvenue à la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé pour 12 jours d'échanges commerciaux.

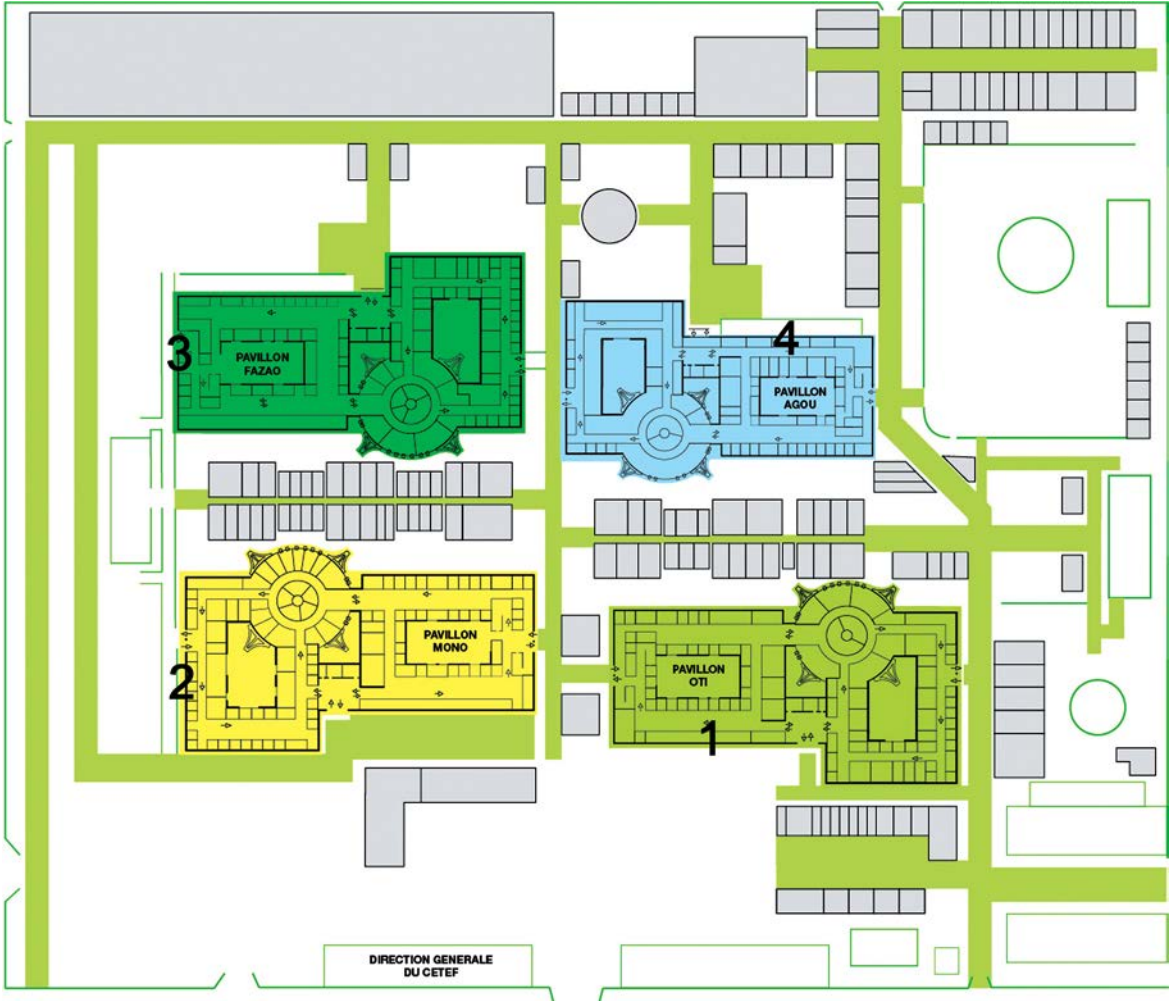
BREF APERÇU SUR LE PARC DES EXPOSITIONS





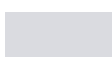
Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) est situé au nord-est de Lomé à proximité de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadema. Il est depuis 30 ans la plateforme unique aux opérateurs économiques togolais et ceux venus d'Afrique et du reste du monde entre novembre et décembre pour échanger et promouvoir annuellement les affaires lors de la Foire Internationale de Lomé (FIL).



La location d'espace pour des

PLAN DU SITE



-  PAVILLON OTI
-  PAVILLON MONO
-  PAVILLON FAZAO
-  PAVILLON AGOU
-  GALERIE ET ESPACE EXTERIEUR

Vue aérienne sur le site de la Foire de Lomé



Dès sa création, la foire a eu ses moments de gloire avant de baisser de régime pendant près de dix ans à cause des troubles sociopolitiques.

Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) "TOGO 2000" abrite chaque édition de cette messe foraine, et donc la 18ème Foire Internationale de Lomé.

Dépuis 1985, les éditions de la FIL sont rentrées dans une nouvelle dynamique, dès lors, elles connaissent de plus en plus de succès. En témoigne le nombre d'exposants et de visiteurs qui va sans cesse croissant de même que celui des pays participants.

Biannuelle à l'origine, la FIL est organisée annuellement depuis 2009.

Le site prestigieux du CETEF "TOGO 2000", comprend quatre (4) pavillons couverts d'environ 6000 m² chacun dont deux entièrement climatisés, il dispose d'un espace shopping (semi-ouvert) de 32000 m² et d'un espace extérieur de 27000 m².



NOS MISSIONS

- L'organisation et la participation aux foires, salons et expositions à l'extérieur du pays,
- L'organisation et la participation du Togo aux expositions universelles sous régionales et internationales,
- Information des opérateurs économiques et structures de promotion de ces manifestations à l'extérieur,

ORGANISATEURS

La Foire Internationale de Lomé est organisée par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale. Le Centre Togolais des

manifestations (mariages, cérémonies de remise de diplôme, soirées festives, conférences,...)

- L'encadrement des exposants lors de leurs participations aux foires internationales,

LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOME (FIL) EN CHIFFRES

FOIRE INTERNATIONALE DE LOME	SUPERFICIE OCCUPEE	NBRE D'EXPOSANTS	NBRE DE VISITEURS	NBRE DE PAYS PARTICIPANTS
15ème FIL	17 785 m ²	957	256 330	19
16ème FIL	17 815 m ²	995	308 725	19
17ème FIL	18 383 m ²	1148	325 000	22



A la 17ème Foire Internationale de Lomé, la surface totale occupée a été de 18 383 m².

Le nombre d'exposants a été de 1148 tandis que le nombre de pays participants était de 22.

POURQUOI ETRE PRESENT SUR LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOME ?

- Avoir accès à un marché sous régional environnant 300 millions de consommateurs ;
- Faire une exposition de l'activité des principaux acteurs de l'économie nationale ;
- Découvrir les différentes potentialités économiques, culturelles, et touristiques des pays participants ;
- D'élargir et de renforcer les relations d'affaires entre les exposants nationaux et ceux des pays amis présents à la foire ;

- *Promouvoir les entreprises togolaises tournées essentiellement vers l'exportation ;*
- Accroître le niveau de l'activité économique et commerciale entre les pays de la sous-région.*
- *Cibler les marchés étrangers potentiels ;*
 - *Stimuler l'esprit d'entreprise ;*



7 BONNES RAISONS DE PARTICIPER A LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

1. *Rencontrer de nouveaux partenaires*
2. *Promouvoir vos produits et services*
3. *Développer votre image de marque et accroître votre notoriété publique*
4. *Accéder à un marché international*
5. *Trouver des opportunités d'investissement*
6. *Permettre aux pays africains de montrer leurs richesses*
7. *Participer au développement du Togo, de la CEDEAO et de l'Afrique*

- *Attirer les investisseurs étrangers;*

ETRE PARTENAIRE

DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOME C' EST:

- *Être présent et visible sur la plus grande manifestation foraine de la sous-région*
- *Apparaître dans le catalogue de la Foire*
- *Être associé à une manifestation de grande renommée*
- *La possibilité de maximiser votre communication*
- *La possibilité d'apparaître de façon privilégiée sur l'ensemble de nos supports de communication (Affiches, Site web, page facebook, application mobile).*

LE SPONSORING

L'opportunité de sponsoring est offerte aux sociétés qui aimeraient associer l'image de leur institution ,de leur structure ou de leur marque à l'organisation de la foire et en tirer les avantages y afférents.

Pour plus d'information, contacter la Direction du CETEF-LOME ou envoyer un mail au courriel: ceteflome@cetef.tg



LES SPONSORS DE LA 17EME FOIRE INTERNATIONALE DE LOME

Le CETEF-LOME a bénéficié du soutien et du sponsoring de plusieurs sociétés de la place telles que :



FICHE TECHNIQUE

ORGANISATEUR :

Sous l'égide du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale

PARTICULARITES :

Manifestation phare de l'Afrique de l'Ouest régulièrement organisée depuis 2003, cadre idéal de promotion des échanges et lieu privilégié de recherche de partenaires

commerciaux.

LIEU :

Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé.

DATE :

Du 22 novembre au 03 décembre 2023

SLOGAN :

« La foire Internationale de Lomé :
Foire de toutes les opportunités ».



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Le présent règlement est complété par un "guide" ou "manuel de l'exposant". On entend par « guide ou manuel de l'exposant » le document remis, envoyé au moment de la demande de participation de l'exposant, ou mis à sa disposition sur le

site internet du CETEF (www.cetef.tg).

Il contient les informations relatives à la manifestation, les règles et réglementations, les formulaires pour commander des services, et toute autre information pertinente touchant à la participation de l'exposant à la Foire Internationale de Lomé (FIL). Il s'impose dans sa globalité à l'exposant.

2. On entend par « stand » l'espace occupé pour la présentation de produits ou services, ou l'espace utilisé pour réunir des clients ou confrères.

On entend par « catalogue de la Foire Internationale de Lomé (FIL) » un document électronique ou en papier contenant la liste des exposants, le détail de leurs contacts, les plans d'attribution des stands et toute autre information relative à la Foire Internationale de Lomé (FIL).

3. En signant leur demande de participation, les exposants en acceptent toutes les inscriptions ainsi que toutes celles que des circonstances particulières ou nouvelles imposeraient. Ils s'engagent, en outre, à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, notamment la législation du travail et la réglementation sur la sécurité.

LE PLAN D'AMENAGEMENT DU PARC D'EXPOSITION

- *Stands nationaux ;*
- *Espace international ;*
- *Zone d'exposition des artisans ;*
- *Village des sponsors ;*
- *Espace thématique ;*
- *Aire de restauration ;*
- *Espace de réunions d'affaires ;*
- *Espace d'animations ;*
- *Et Autres.*

Stands nationaux :

Ce sont les stands de représentation animés, soit par les structures de promotions soit par des opérateurs économiques venant le plus souvent des pays de la sous-région ouest africaine ou des autres parties du continent.

Espace international :

Il constitue l'une des innovations de la 12ème Foire Internationale de Lomé. C'est un espace réservé aux exposants venus du reste du monde et qui souhaiteraient participer à cette foire pendant 17 jours.

Zone d'exposition des artisans :

C'est un cadre d'exposition d'œuvres d'art de l'artisanat togolais et autres. Cette zone prend de l'ampleur d'édition en édition.

Village des Sponsors :

Cet espace est réservé exclusivement aux partenaires ou sponsors de la Foire Internationale de Lomé.



Village de la presse :

Les journalistes à la FIL ont un espace qui leur est dédié. Le village de la presse installé dans l'un des pavillons, est le lieu où les journalistes rédigent leurs articles et dossiers de presse, dans le but d'accompagner les annonceurs.

Aire de Restauration et de distraction :

Ce lieu est le plus animé de la foire surtout les week-ends; il est composé d'une trentaine de bars-restaurants de stands de dégustations et de divers jeux.

Salles de réunions d'affaires :

Il s'agit de salles aménagées pour abriter des rencontres d'affaires telles que les B to B, les réunions, les conférences qui permettent aux opérateurs économiques et hommes d'affaires de faire la promotion de leurs produits ou services ou encore de nouer des relations de partenariat.

Espace d'animation :

C'est un domaine de récréation et de manifestations culturelles et qui s'anime surtout les week-ends par les artistes de la chanson, les humoristes les troupes de ballets etc....Il s'y déroule également les jours de la semaine, les séances de promotion des produits présents sur la foire.

PROMOTION DE LA 17EME FOIRE INTERNATIONALE DE LOME

Une importante campagne de promotion est prévue. Elle comprend principalement :

- **Affichage** : Affiches , affichettes, banderoles ;

- **Publicité** : Presse-Radio-Télévision (spots publicitaires)
- **Relations Presse** : Dossier de Presse, communiqués, interviews, reportages
- **Relations Publiques** :Conférences, participation aux évènements, rencontres.
- **Site Internet** : Informations générales , plans , inscription en ligne , publicité.
- **Réseaux sociaux**: facebook, whatsapp, youtube, twitter, Instagram

Actions Promotionnelles pendant la Foire

Chaque exposant a la possibilité de réaliser, en collaboration avec le département promotion, des opérations visant à augmenter l'efficacité de sa présence comme par exemple :

- **Conférences axées sur des nouveautés; infos, mode, tendances, marchés, et sociétés.....etc.**
- **Invitation des interlocuteurs de l'entreprise;**
- **Dossiers de presse ;**
- **Annonces publicitaires dans le catalogue officiel, ainsi que dans la presse , à la Radio, à la Télévision, application mobile de la foire, etc.**
- **Cocktails sur les stands dans l'enceinte de l'exposition ou à l'extérieur ;**
- **Réception des visiteurs aux salons V.I.P.**

- *Réalisations des outils de promotion tels que plaquettes vidéo, etc.*

La possibilité de faire de la Publicité sur les supports suivants

- *Le site de la Foire;*
- *Le catalogue de la Foire ;*
- *L'application de la Foire*
- *La Radio de la Foire ;*
- *Les TV et radios partenaires de la Foire ;*
- *Banderoles dans l'enceinte et à proximité de la Foire ;*
- *Panneaux publicitaires en ville et sur le Site ;*
- *Sur le mur du site , dans l'enceinte et en ville*
- *Plaquettes publicitaires, affiches, autocollants, gadgets (porte-clés, stylos, t-shirts, Tickets d'entrée, etc.)*

DE LA 17EME FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

- *Les organisations commerciales et institutionnelles ;*
- *Les organisations internationales et gouvernementales*
- *Les pays membres de la CEDEAO ;*
- *Les missions diplomatiques et les représentants commerciaux ;*
- *Les petites et moyennes entreprises*
- *Les commerçants, Industriels, Agro-industriels, Artisans*
- *Les agences publiques et parapubliques ;*
- *Les institutions de recherche et de l'éducation ;*
- *Les administrations régionales*
- *Les togolais de la Diaspora*
- *Les pays venant du reste du monde*

Promotions pendant la foire

Une panoplie d'actions de marketing et de communication est menée à l'occasion de chaque manifestation. Les actions de promotions au cours de la foire sont possibles à travers des journées d'entreprise, des journées nationales et la caravane sur l'ensemble des artères de la ville de Lomé. C'est aussi une occasion de promouvoir sur place :



- **Des produits**
- **Des entreprises**
- **Des activités culturelles ; (Défilé de mode, prestations artistiques etc...)**
- **Et autres**

Aceteffet, vous disposerez des medias(Télé, Radio, Presse, Ecrans géants, l'application de la Foire, le site web du CETEF) pour assurer la promotion de vos produits.

Pour toutes informations à une éventuelle participation, vous voudriez bien consultez la fiche d'inscription à l'annexe.

Autres évènements en marge de la Foire

- **Tour de caravane**
- **Soirées culturelles – concerts**
- **Nuit de la Foire**
- **Remise d'attestations et de trophées**

Diversité de rencontres

Au nombre de celles-ci figurent :

- **Des rencontres d'affaires et de partenariat (rencontres B to B) ;**
- **Des conférences, séminaires et colloques (thèmes relatifs à la promotion du commerce et de l'entreprise)**
- **Des Tables rondes et forums ;**
- **Des concours, jeux et tombolas.**

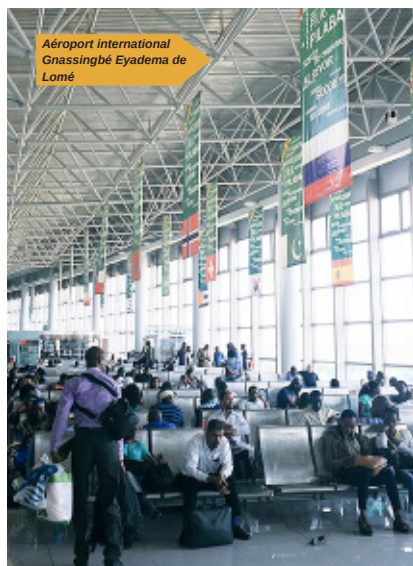


Rencontres d'affaires et de partenariat

Les rencontres dénommées « Rencontres B to B » ont pour objectif de mettre ensemble les opérateurs économiques, exposants ou non à la foire autour d'une même table, en vue d'échanger sur leurs produits et services, leurs conditions de transactions et les formes de partenariat à mettre en place entre eux.

C'est une nouvelle opportunité offerte sur le site de la foire et qui a déjà fait ses preuves lors des précédentes éditions de la Foire.





TRANSPORT

Transport aérien

Des compagnies aériennes par le biais des agences de voyages desservent Lomé avec des vols réguliers et sûrs (Air France, Brussels Airlines, Ethiopian Airlines, Royal Air Maroc ,Asky Airline, Air Burkina etc.)

Transport urbain

Des bus de la compagnie SOTRAL et des taxis de transport en commun desserviront encore le site de « TOGO 2000 ». Par ailleurs, les agences de location de voitures, mettront à des prix étudiés, leurs voitures et cars à la disposition des exposants.

Transport routier

Les pays limitrophes comme le Ghana, le Benin et le Burkina-Faso acheminent leurs marchandises par voie terrestre vers la

Foire Internationale de Lomé.

L'administration de la foire se fait le devoir de leur faciliter les formalités aux frontières pourvu qu'elle soit informée dans les meilleurs délais.



Transport maritime

Les exposants pourront acheminer leurs marchandises par voie maritime. Pour disposer à temps les produits à la foire et faciliter les procédures et opérations douanières au Port Autonome de Lomé, la commande et l'envoi des marchandises doivent se faire au moins deux mois avant l'ouverture officielle de la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé. Le port Autonome de Lomé, le seul port en eau profonde de la sous-région ouest-africaine a augmenté sa capacité en 2014 et est capable d'accueillir les navires de grande capacité.

Transit

Les prestations en douane sont fournies aux exposants par des transitaires agréés. Les transitaires agréé pour la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé est :

MENSTRANS – TOGO

Tél. : (228) 22 22 45 76

Fax : (228) 22 22 96 26

Cel. : (228) 90 04 41 62 / 90 12 79 99

**E-mail : menstg2003@yahoo.fr
menstgcom@yahoo.fr**

ELI-SONISE SARL

Tél. : (228) 22 22 14 59

Fax : (228) 22 22 31 86

Cel. : (228) 90 04 77 93

E-mail : elisonise@yahoo.fr

Hébergement (pour les étrangers)

Des hôtels partenaires offrant les meilleures qualités de services et de sécurité ont été sélectionnés pour accueillir les exposants de la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé.

Pour votre réservation, veuillez contacter, soit directement l'hôtel que vous aurez retenu, soit le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 » qui transmettra.

Port Autonome de Lomé
(nouveau quai)



LISTE DES HOTELS PARTENAIRES DE LA 18^{ème}FIL

HOTEL	CHAMBRES	PRIX NORMAL		PRIX SPECIAL FOIRE EN F CFA		OBSERVATION	CONTACT
		F CFA	EURO	F CFA	EURO		
BRAVIA HOTEL	Standard	45 000	69	36 000	55	Navette + connexion Wifi + Petit déjeuner + Taxe de Séjour	125 BD Félix Houphouet Boigny BP 2978 Lomé - Togo Tél: (228) 22 21 59 89 info@braviacohôtels.com Site : www.braviacohôtels.com
	Privilège	65 000	100	41 000	64		
	Suite Junior	70 000	108	51 000	79		
	Suite VIP	80 000	124	61 000	94		
ROYAL HOTEL	Chambres à 3 places	25 500	40	20 500	32	connexion Wifi	Tél:(228) 22 20 71 97 / 90 03 30 27 E-mail: fiawoata@yahoo.fr
	Chambres à 2 places	20 500	32	15 500	24		
	Chambres ventilées	15 500	24	10 500	17		
BALKAN	Chambre simple climatisée	25 000	38	22 000	34	Réfrigérateur + TV + Téléphone	Tél:(228) 22 61 30 63 / 90 06 58 59
	Chambre double climatisée	35 000	54	23 500	37		
EL DORIA HOTEL	Chambres standards	35 000	54	28 000	44	Navette+ Réfrigérateur + TV+ Téléphone+ wifi	Tel :(+228) 22 26 17 36 / (+228) 22 26 18 36 Site : www.eldoriahotel.com
	Chambres doubles standards	36 000	56	32 000	50		
HOTEL 2 FEVRIER	Chambres standards	113 750	175	100 000	153	Navette+ Réfrigérateur + TV+ Téléphone + wifi	Place de l'Indépendance BP 131 Lomé - Togo Tel: (+228) 22 23 86 00
	standards Double	136 500	210	118 000	180		
HOTEL ONOMO	123 chambres+petit déjeuner	66000	102	62 000	96	Navette+ Réfrigérateur + TV+ Téléphone+wifi	Bd du Mono/01 BP 2135 Lomé-TOGO Site web : www.onomohotel.com



DOUANES



Importation et réexportation des marchandises

La liste des produits (quantité et valeur) doit être présentée au Service des douanes à l'entrée du pays.

Tous les produits importés pour la foire doivent être placés sous le Régime d'Admission Temporaire d'importation. Tous les produits doivent être emballés et étiquetés « Foire Internationale de Lomé ».

Les produits non vendus à la foire doivent être réexpédiés dans leurs pays d'origine au plus tard un mois à compter du jour de fermeture de la foire. Les produits qui ne seront pas réexpédiés seront soumis au taux normal de dédouanement en vigueur au Togo.

Après une semaine de la fermeture de la foire, les produits encore au magasin du CETEF occasionneront d'autres frais supplémentaires pour l'exposant.

Les facilités douanières offertes exclusivement pour les exposants de la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé sont les suivantes :

a. Tous les produits qui seront exposés à la Foire seront placés sous le régime

d'Admission Temporaire (AT, régime S 508).

b. Les produits tiers, c'est-à-dire ceux non originaires de l'UEMOA et de la CEDEAO supporteront un taux forfaitaire de 28% de la valeur en douane au lieu de 52% en vigueur sur le territoire douanier.

c. Les produits originaires non agréés de l'UEMOA accompagnés du certificat de produits originaires non agréés seront exonérés de 5% du taux forfaitaire de 28%, le taux retenu est alors de 23%.

d. Les produits originaires agréés et ceux de l'artisanat traditionnel de l'UEMOA et de la CEDEAO seront exonérés du droit de douane et de la redevance statistique, ils supporteront donc un taux de 7%.

L'inspection est obligatoire

À l'issue de chaque inspection par la douane Togolaise, une attestation de vérification (AV) est délivrée pour les déclarations de valeurs jugées recevables (trois critères : la qualité, la quantité, et le prix). À contrario, un avis de refus d'attestation (ARA) sera délivré au déclarant.

Les dispositions du code des douanes prévoient que toute importation ou exportation de marchandises doit faire l'objet d'une déclaration en douane, même en cas d'exonération des droits et taxes.

Cette déclaration doit être établie par les commissionnaires en douane agréés, les propriétaires des marchandises, les bénéficiaires d'un crédit d'enlèvement.

e. Au terme de la foire, les produits non vendus devront être réexportés ou mis à la

consommation après paiement des droits et taxes exigibles.

f. Des laissez-passer remis aux exposants doivent être collés sur les lots de marchandises, les cars et véhicules destinés à la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé.

Formalités de police, de visas et de santé (pour les étrangers)

Des dispositions seront prises à l'Aéroport International de Lomé pour faciliter aux exposants les formalités d'arrivée et de départ.

Les visas, pour ceux qui n'ont pas pu l'obtenir dans leur pays de provenance, seront délivrés par les services de la Police Nationale à l'aéroport International de Lomé. Les exposants devront, à cet effet, signaler leur date d'arrivée et le numéro de leur vol aux organisateurs.

Termes et conditions de Participation

Ont accès, les exposants :

Nationaux de tous les domaines d'activités;

Des pays africains et plus spécialement de la sous-région ;

Du reste du monde ;

Toute demande de participation à la Foire doit se faire à l'aide d'une fiche de demande de participation délivrée par les organisateurs ou figurant sur le site internet : www.cetef.tg

LOCATION D'ESPACE

Les tarifs appliqués sont les suivants:

Pour les exposants nationaux :

Surfaces nues

- **Surfaces intérieures nues (pavillon climatisé) : 55 000 F CFA // 85€/m²**
- **Surfaces intérieures nues (pavillon non climatisé) : 40 000 F CFA // 62€/m²**
- **Espaces shopping (semi-couvert) : 30.000 F CFA // 47 €/m²**

Surfaces aménagées

- **Module de 9 m² minimum aménagé et climatisé : 65.000 F CFA // 100€/m²**
- **Module de 9 m² minimum aménagé non climatisé: 50.000 F CFA // 77€/m²**

Pour les exposants étrangers :

- **Module de 9 m² minimum aménagé et climatisé : 65 000 FCFA // 100 €/m²**
- **Module de 9 m² minimum aménagé non climatisé : 55 000 FCFA // 85 €/m²**
- **Surfaces extérieures : 35 000 FCFA // 46 €/m²**

PAIEMENTS

METHODE DE PAYEMENT

Tous les frais dus à :

- **la location de stand,**
- **la publicité,**

- **le matériel de stand,**
- **Au catalogue au cours de la foire doivent être réglés par transfert bancaire certifié payable au CETEF-LOME.**

Le paiement des sociétés togolaises (et celles étrangères qui se sont enregistrées au Togo) doit se faire en francs CFA.

Le montant de la participation est intégralement dû dès la signature de la fiche de participation.

Un acompte de 50 % sera payé à la signature de la fiche de participation. A défaut du paiement du solde au plus tard

le 1er novembre 2022, les organisateurs pourront résilier de plein droit les engagements.

Le signataire de la fiche de participation reste toutefois redevable de la totalité de son engagement envers les organisateurs.

Tout exposant ayant payé les frais de participation doit exiger un reçu délivré par les organisateurs.

Tous les paiements sont non remboursables et doivent être faits à la caisse du CETEF-LOME contre reçu, ou par virement bancaire sur les comptes ci-après :

ECOBANK-TOGO				
RIBS	WIFT	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE
13	ECOCTGTG	T0055	01702	140101677001
IB BANK TOGO				
RIBS	WIFT	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE
90		TG024	01030	005907500258

RESERVATION DE STANDS

Seules les réservations effectuées par signature du formulaire « DEMANDE DE PARTICIPATION » et parvenues au CETEF avant le 1er novembre 2019 pourront être satisfaites dans la mesure des disponibilités.

La demande doit être déposée auprès des organisateurs accompagnée de l'acompte de 50% afin que l'espace puisse être octroyé et ceci au plus tard

le 1er novembre 2022. Les exposants étrangers doivent envoyer par courrier électronique les fiches dûment remplies aux organisateurs.

La demande une fois signée constitue un contrat entre la société exposante et le CETEF-LOME.

ALLOCATION D'ESPACE

a) Les organisateurs ont le devoir de donner à chaque exposant et selon sa demande l'espace qui lui est dû et les

exposants n'ont aucunement le droit de sous-louer cet espace sans l'avis des organisateurs.

b) Les organisateurs se réservent le droit de changer l'espace à l'exposant selon les circonstances sans que l'exposant ne réclame un dédommagement.

c) Tout exposant qui n'a pas pu honorer le paiement du coût de son stand ne peut se prévaloir d'exposition.

L'OCCUPATION DE L'ESPACE

Tout exposant doit aménager son stand et installer ses marchandises avant le jour de la cérémonie d'ouverture c'est au plus tard le 27 novembre 2022 au soir;

L'exposant est tenu d'exposer uniquement les produits cités sur sa demande. Toute autre addition doit être communiquée aux organisateurs.

LES EXPOSANTS AMBULANTS

La vente ambulante est strictement interdite sur le site durant toute la période de la foire. Tout exposant qui tentera de le faire verra ses marchandises saisies.

STAND D'EXPOSITION

Les exposants doivent vendre et promouvoir leurs marchandises dans leurs stands;

La vente de chaque exposant doit se faire exclusivement dans son stand ;

L'exposant qui viole ce règlement sera exclu de la foire.

Cession et sous-location

La cession ou la sous-location d'un stand est formellement interdite aux exposants.

Toutefois, sous réserve d'approbation par les organisateurs, plusieurs participants peuvent louer ensemble un même espace.

Présence au stand

Pendant les heures d'ouverture, il est vivement exigé la présence au stand de l'exposant ou de son représentant pendant cette période.

Heures d'ouverture et de fermeture de la Foire

La Foire ouvre ses portes tous les jours de 9 H 00 à 22 H 00 et de 9 H 00 à 00 H 00 les vendredis, samedis et dimanches.

L'administration de la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé se réserve le droit de modifier aussi bien cette date que la durée de la manifestation sans que l'exposant puisse se prévaloir d'une indemnité quelconque.

ASSURANCE

Tout exposant à la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé doit être couvert par une police d'assurance; Responsabilité Civile Individuelle et une police d'assurance couvrant le matériel de stand, les marchandises exposées ou en démonstration.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

FIDELIA ASSURANCES

Tél. : (228) 93 02 37 52

(228) 90 16 24 99

(228) 96 80 29 80

Lomé - TOGO

Personnel de stand

Les exposants qui le désirent, peuvent s'adresser à l'Administration du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 » pour le recrutement du personnel de stand parlant couramment Anglais et Français et autres langues sur demande. Le coût unitaire est de dix mille (10 000) F CFA par jour et par hôtesse.

Communication

Plusieurs business center conduits par les sociétés de télécommunications de la place offrent aux exposants les services suivants :

- **Téléphone ;**
- **Fax ;**
- **Service Internet ;**
- **Vente de timbres et affranchissements.**

Electricité (pour les surfaces extérieures)

Le coût de la consommation d'électricité inclu dans le coût du stand porte uniquement sur l'éclairage du stand, la radio et la télévision. Toute autre utilisation électrique doit être signalée à la Direction afin que disposition soit prise pour un paiement supplémentaire.

Par ailleurs, les demandes de raccordement électrique devront parvenir au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé au plus tard le 30 octobre 2022.

Nature du courant : 220 V et 380/50 Période ;

Tarif éclairage et force motrice :

2 KW = 70.000 FCFA//107 Euro ;

3 KW = 90.000 FCFA//198 Euro.

Au-delà de 3 KW, le prix d'une unité supplémentaire est de 27.000 F (vingt-sept mille francs) CFA//24 Euro par KW.

Matériel de stand

Le service technique du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 » offre aux exposants les matériels de stand suivants au prix de location attractifs.

Construction de stand clé en main

Les stands clé en main sont construits suivant un plan préalablement déposé au plus tard le 30 Octobre 2022 au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 » et comprennent :

- **Surface ;**
- **Cloisons de séparation ;**
- **Enseigne ;**
- **Moquette ;**
- **01 table ;**
- **02 chaises ;**
- **L'installation électrique.**

Réalisation de pavillons collectifs

Le CETEF-LOME réalise sur réservation des pavillons collectifs pouvant accueillir les entreprises ou des groupements d'entreprises. Pour toutes informations, veuillez contacter la Direction du CETEF-LOME.

EQUIPEMENT / EQUIPMENT	QUANT.	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL	OPTION	OBS.
Tapis / Carpet	m ²	6 000			
Cloison / Panelm		15 000			
Bandeau de façade / Frames	ml	4 000			
Table de travail / Desk		5 000			
Chaise / Chair		2 000			
Raccordement électrique / Electric connexion		30000			
Prise de courant / Stocket		4 000			
Enseigne lettre / Signboard		1 000			
Vitrine grand modèle/Show windows		40 000			
Vitrine petit modèle/Show windows		30 000			
Armoire métallique		25 000			
Réfrigérateur 40 L		60 000			
Congélateur		60 000			
Nettoyage : forfait		10 000			
Téléviseur SET		40 000			
Téléviseur écran plasma		70 000			
Présentoir de document		50 000			
MONTANT TOTAL					

DEMANTELLEMENT DES STANDS

Les exposants doivent finir de démolir leurs stands au plus tard deux jours après la clôture de la foire.

AUTRES INFORMATIONS

DEMANDE SPECIALE

Veuillez remplir le formulaire ou contacter les organisateurs pour une demande spéciale en :

- **a) Eau**
- **b) Installation électrique (3 phases ou simple) ;**
- **c) Le téléphone ou l'internet ;**
- **d) Les fournitures de stand (tables,**

chaises...)

- **e) La journée du pays ou la dégustation des produits**

Il y a une distribution générale d'eau et d'électricité au cours de la période de la foire. Toutefois certains exposants dont l'utilisation dépasse la norme doivent remplir un formulaire suite auquel l'installation leur sera faite conformément à leur besoin. Les frais supplémentaires seront payés par l'exposant.

DÉCORATION FLORALE

Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 » mettra à la disposition des exposants qui désirent en louer pour la durée de la Foire, des plantes et fleurs de toute nature aux prix suivants :

Plantes en pot : 10.000 F CFA//16Euros ;

Bac garni de 50 x 22 x 30 : 20 000 F CFA
soit 31Euros ;

Bac garni de 80 x 22 x 30 : 24 000 F
CFA//34Euro

LES VIGNETTES ET LES BADGES

L'inscription à la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé donne droit à un badge et une vignette pour un module de 9 m² ou un stand non couvert de 25 m². Le coût d'un badge supplémentaire est de cinq mille (5 000) F CFA//6Euros.

Il est recommandé d'envoyer sa demande de participation accompagnée de photos de l'exposant.

- **Un module de 9m² donne droit à un(01) badge + vignette exposant**
- **Un module de 18m² donne droit à deux(02) badges + vignette exposant**
- **Pour les commandes supplémentaires :**
- **Un badge supplémentaire : 5 000 F CFA//8Euro**

Il est à noter que la vignette sur le véhicule n'autorise que l'entrée du chauffeur et du véhicule sur le site. Les autres passagers doivent porter leur badge ou à défaut payer le ticket à l'entrée principale de la foire.

Tout exposant doit noter que les véhicules sont interdits le long du mur de la foire sauf dans le parking désigné par les organisateurs pour l'occasion.

SECURITE

- **Toutes les mesures de sécurité doivent être prises par les organisateurs afin que les exposants et visiteurs puissent circuler librement sur le site,**
- **Les exposants doivent être responsables de leurs biens durant la période de la foire,**
- **Les organisateurs ne sont nullement responsables d'aucune perte ou vol et d'un dommage causé au cours de l'ouverture des pavillons.**
- **Dans le souci de maintenir la sécurité des exposants et visiteurs sur le site, il est formellement interdit toute circulation et le stationnement de véhicules non autorisés sur le site de la foire de 11H00 à 22H00 les jours ouvrables et de 11H00 à 00H00 les week-ends.**

Les pavillons sont fermés à clé la nuit et gardés par la sécurité de la foire pendant le jour, la sécurité privée et la police nationale assurent l'ordre.

LES PRODUITS PROHIBES ET NON DESIRES

Les produits ci-après listés sont interdits pour l'exposition :

- **Les matériaux inflammables et explosifs ;**
- **Les armes et munitions ;**
- **Les produits et matériaux radioactifs;**

- **Les animaux sauvages et féroces ;**
- **Les documents pornographiques et offensifs ;**
- **Les produits toxiques et hasardeux.**
- **les produits frelatés**
- **les produits de friperie ou déjà usagés**

Tout exposant désireux d'expérimenter son équipement ou sa machine à partir des produits comme : pétrole, l'essence, de l'alcool, etc doit avoir l'autorisation des organisateurs par une note officielle signée par le Service National des sapeurs-pompiers du Togo.

La démonstration des gros porteurs et de grandes machines doit se faire sur une période et un emplacement bien déterminés par les organisateurs.

LA SECURITE INCENDIE

Les organisateurs ou les sapeurs-pompiers peuvent mettre fin à une démonstration lorsqu'ils jugent que cela peut perturber la foire.

Tout exposant doit avoir un extincteur dans son stand et d'autres installations contre incendies surtout les stands où sont exposés des produits inflammables.

LA RESILIATION DE PARTICIPATION

Sans aucun préjudice causé aux organisateurs dans la rupture du contrat, les organisateurs peuvent à l'amiable accepter la résiliation du contrat de participation.

Si le refus d'exposition est accepté, l'exposant doit payer une indemnité et ses

fonds seront recouverts à la fin de la foire. L'exposant qui demande l'annulation de sa participation a l'obligation d'indemniser les organisateurs pour toute perte subi suite à sa résiliation.

Les organisateurs sont en droit de changer la date de l'exposition si la situation ou les conditions l'exigent. Dans ce cas d'espèce les exposants sont dans l'obligation de conserver toutes les clauses de leur contrat de participation sans toutefois réclamer des dédommagements.

L'ANNULATION OU LE REPORT DE LA FOIRE

Dans les circonstances ci-après mentionnées, les organisateurs n'ont aucune responsabilité et ne peuvent dédommager les exposants :

- **Cas de force majeure,**
- **Une guerre (politique, civile, ou militaire),**
- **Une décision du gouvernement togolais,**
- **Catastrophes naturelles (feu, inondation, tempête, séisme, épidémie, etc.)**

LE PERMIS DE CONSTRUIRE DU STAND

- **Avant de commencer la construction de son stand, l'exposant doit avoir l'accord des organisateurs sur l'emplacement de son pavillon, les limites de son stand, l'emplacement et les normes à suivre dans la construction des stands,**

- **La construction des pavillons, des stands ou des étagères doit être terminée au plus le 19 novembre 2022 à 18 H 00,**
- **Tout exposant qui s'entête à construire sur un espace excédant son dû, sera soumis à une sanction (Il remboursera l'excédent de l'espace).**

LE TRANSPORT DES BIENS

- **Les exposants sont responsables des frais de transport de leurs marchandises vers le site de la foire et à la fin de la foire,**
- **L'approvisionnement des stands et la circulation des véhicules sur le site aux heures d'ouverture de l'exposition sur toute la période de la foire,**
- **Les exposants doivent démolir leurs stands au plus tard deux jours après la foire, passé ce délai, l'administration de la Foire se réserve le droit de procéder à leurs démolitions complètes.**

LES CLAUSES DU CONTRAT DE PARTICIPATION

Tout litige qui naîtra entre les organisateurs et tout exposant sera réglé suivant les clauses du contrat. L'interprétation des organisateurs sera la dernière décision.

Les termes des conditions de participation peuvent changer sans l'avis des exposants.

NUMÉROS UTILES

- 117 : Police Secours
- 118 : Sapeurs Pompiers
- 172 : Gendarmerie
- 112 : Renseignements
- 119 : Dérangement et SAV
- 111 : Protection de l'Enfant
- 116 : Horloge Parlante





Pour plus d'informations, veuillez contacter la Direction de la Foire :

Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 »

Tél. : (228) 91 20 70 70 / 99 20 70 70

E-mail : ceteflome@cetef.tg

Site web : www.cetef.tg

Vous êtes producteurs, chefs d'entreprises, artisans, ou responsables d'organismes interprofessionnels, le CETEF-LOME vous invite à promouvoir vos produits et services en participant aux actions collectives qu'il organise.

Parc d'exposition "TOGO 2000" : l'espace de tous vos événements

**AVEC VOUS, GAGNONS LE PLUS GRAND PARI DE L'ANNEE 2022,
LA 18^{ème} Foire INTERNATIONALE DE LOME,
LA FOIRE DE TOUTES LES OPPORTUNITES**

**Rendez-vous du 23 Novembre au 4 Décembre 2024
pour la 19^{ème} édition.**

4^{ème} Foire
MADE IN TOGO



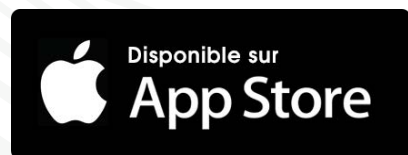
28 JUILLET 20
> 06 AOÛT 23
au CETEF 

Consommons local

foiretogo2000



L'appli mobile de la FOIRE











B2B





